PRÉSENTATION DU MICROLYCÉE – VOIE PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

L'objectif du Microlycée

Permettre à des jeunes qui ont interrompu leur scolarité de reprendre un parcours de formation dans des conditions adaptées à leur situation en vue d'obtenir un baccalauréat professionnel CIEL (« Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique), sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti

L'admission au Microlycée

Les conditions :

- avoir entre 16 et 25 ans
- avoir interrompu sa scolarité au moins 6 mois
- avoir quitté la formation initiale sans qualification sanctionnée par un diplôme
- être volontaire pour reprendre une formation dans un cadre adapté
- être motivé pour une formation professionnelle dans les métiers du numérique

Les étapes :

- une prise de contact avec l'équipe du Microlycée, au cours de laquelle le jeune et les professeurs vérifient que les conditions de la reprise de formation sont réunies
- une rencontre individuelle avec des membres de l'équipe du Microlycée permettant d'étudier le parcours personnel et le projet du jeune puis de présenter dans le détail le fonctionnement du Microlycée et le déroulement de la formation en CFA
- une rencontre de confirmation permettant d'établir le « contrat de réussite » définissant les modalités et conditions du déroulement prévu de la formation

Le statut du bénéficiaire

Lorsque les jeunes sont sous statut scolaire :

- ils bénéficient d'un certificat de scolarité, d'une carte de lycéen
- ils peuvent éventuellement percevoir les bourses ou une aide liée à leur situation
- ils peuvent conserver une activité salariée ou leur statut de demandeur d'emploi
- ils sont soumis au règlement intérieur du lycée Georges Brière
- ils bénéficient d'un accompagnement par la Mission Locale
- un hébergement en résidence universitaire peut être proposé si nécessaire

Lorsque les jeunes bénéficient d'une formation par l'apprentissage :

- au Microlycée avec le CFAA
- ils signent un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- ils perçoivent un salaire d'apprenti
- ils restent accompagnés par les équipes du Microlycée et de la Mission Locale
- ils sont aidés dans leurs démarches auprès des entreprises

Les parcours proposés

La formation peut comporter plusieurs étapes :

- un ***parcours d'accueil au Microlycée peut préparer l'entrée dans un parcours professionnel au Microlycée.*** Ce parcours d'accueil, d'une durée de quelques semaines à un an, permet de travailler le projet professionnel, de vérifier que la formation proposée est adaptée au besoin, d'acquérir les compétences nécessaires à l'entrée dans le parcours professionnel.
- un ***parcours professionnel sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti.*** Ce parcours professionnel, d'une durée de deux ans, permet de préparer et valider le baccalauréat professionnel. Celles et ceux qui sont sous statut scolaire réalisent des Périodes de Formation en Milieu Professionnel indemnisées (16 semaines sur deux ans en général). Celles et ceux qui sont sous statut d'apprenti sont signataires d'un contrat d'apprentissage et sont en formation alternée entre le Microlycée et un milieu professionnel.

Microlycée 51 - Lycée Georges Brière – 2 rue Vauban – 51100 Reims – Tél : 06 23 67 58 27 – Courriel : microlycee.51@ac-reims.fr

La formation

La formation est construite sur un programme d'activités associées à des productions exigibles, réalisables à distance en autonomie ou en présence et avec l'aide d'un professeur au Microlycée. L'emploi du temps est personnalisé en fonction du parcours antérieur, des contraintes personnelles et du projet de chaque jeune.

La formation concerne des enseignements généraux et professionnels, une remise à niveau si nécessaire, des activités de développement des compétences sociales, des temps d'élaboration du projet personnel, de des activités en milieu professionnel, une aide à la recherche des entreprises d'accueil, une préparation à poursuite d'études ou d'accès à l'emploi, des activités interdisciplinaires, des ateliers culturels, artistiques et sportifs.

La formation comprend :

- la réalisation de **travaux programmés** sur la plateforme
- des **regroupements hebdomadaires** dans chacune des disciplines
- des **périodes de formation en milieu professionnel**
- des temps d'**activités encadrées** au Microlycée
- des temps de **préparation aux épreuves** et d'évaluation
- des **activités interdisciplinaires**
- des **ateliers culturels, artistiques, sportifs**
- des temps de **réunion** et de **tutorat**

En cas de constat de l'impossibilité de poursuite de la formation sous statut d'apprenti, le jeune se voit proposer la poursuite de sa formation sous statut scolaire au Microlycée.

L'évaluation

Tout au long du parcours au Microlycée, des **productions personnelles** sont demandées qui donnent lieu à des notes et appréciations portées par les professeurs pour permettre à chacun de savoir où il en est. Chaque semestre, un **bulletin de situation** est établi :

- le jeune rédige pour chaque discipline et pour l'ensemble de la formation une appréciation concernant ce qu'il considère avoir acquis ou non, la façon dont il s'est engagé dans son parcours, les pistes d'amélioration et l'aide dont il a besoin
- les professeurs échangent avec le jeune concernant la situation ainsi décrite et proposent une appréciation définitive à partir de la proposition faite

L'encadrement

L'équipe est composée de professeurs particulièrement engagés, désireux de tout mettre en œuvre pour aider à la reprise d'études et à la réussite des jeunes qu'ils accueillent. Ils sont particulièrement attentifs aux contraintes et difficultés de chaque jeune. Ils sont disponibles pour tenter de résoudre les problèmes rencontrés et pour mettre ceux qui en ont besoin en relation avec tous ceux qui pourront participer à la mise en œuvre de solutions. Ils assurent la mise en place des cours et exercices de leur discipline sur la plateforme numérique. Ils accompagnent les jeunes dans les activités encadrées de compréhension et d'entraînement. Ils organisent leur suivi au travers de rencontres de tutorat.

L'accompagnement

Les jeunes sont accompagnés tout au long de leur parcours par un professeur référent et un tuteur avec qui ils entretiennent une relation privilégiée. Ils sont aussi en contact avec le psychologue de l'Éducation Nationale dans la réflexion liée au projet personnel.

À l'issue de l'ensemble du parcours, un suivi et des rencontres avec le référent sont proposés pendant un semestre pour mettre en place les conditions optimales de la réussite des études supérieures choisies ou de la recherche d'un emploi.